



**S^t GEORGES
SUR LOIRE**

Arrêté municipal

portant mise à jour du Plan Local d'Urbanisme
de la commune de SAINT GEORGES SUR LOIRE

Annexion de l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2025 portant création de
nouveaux secteurs d'information sur les sols

Annexe (pièce n° 6-8)

Le Maire de SAINT GEORGES SUR LOIRE,

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L125-6 et R125-46 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles R153-18 et R151-53 10° ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 16 décembre 2013 portant approbation du Plan Local d'Urbanisme, dont la dernière procédure a été approuvée le 24 septembre 2024 ;

Vu l'arrêté préfectoral DCPAT-2025 n° 1011 du 18 novembre 2025 portant création de nouveaux secteurs d'information sur les sols ;

Considérant que l'arrêté susvisé nécessite de figurer aux annexes du Plan Local d'Urbanisme communal ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAINT GEORGES SUR LOIRE est mis à jour à la date du présent arrêté. A cet effet, il est annexé au Plan Local d'Urbanisme de la Commune de SAINT GEORGES SUR LOIRE l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2025 portant création de nouveaux secteurs d'information sur les sols dans le département de Maine et Loire.

ARTICLE 2 : Ce document est tenu à disposition du public à la mairie de SAINT GEORGES SUR LOIRE.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie de SAINT GEORGES SUR LOIRE pendant un mois et consultable sur le site Internet de la Commune.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire et Madame la Directrice Générale des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de Maine et Loire,
- Service d'instruction des autorisations du droit des sols de la Communauté de Communes "Loire-Layon-Aubance".

A St Georges sur Loire, le 9 décembre 2025

Le Maire certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le Maire



Philippe MAILLART

Notifié le : 16 DEC 2025



Philippe MAILLART

**Arrêté préfectoral DCPAT-2025-n°10-11 portant création
de nouveaux secteurs d'information sur les sols**

Le Secrétaire général,
chargé de l'administration de l'État
dans le département de Maine-et-Loire

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.556-2, L. 125-6 et L.125-7, R. 125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de secteurs d'information sur les sols ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le décret du Président de la République du 25 août 2023 portant nomination de Monsieur Emmanuel LE ROY, administrateur de l'État du deuxième groupe, en qualité de secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire (groupe II) ;

Vu le décret du 29 octobre 2025 portant cessation de fonction du préfet de Maine-et-Loire ainsi que l'arrêté du premier ministre du 24 juillet 2025 portant admission à la retraite de M. Philippe CHOPIN, préfet de Maine-et-Loire ;

Vu les arrêtés préfectoraux suivants :

- Arrêté préfectoral DIDD-2019 n°60 portant création des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, sur les communes d'Angers, Avrillé, Beaucouzé, Les Ponts-de-cé, Loire-Authion, Longuenée-en-Anjou, Saint Barthélémy d'Anjou, Saint-Léger-de-Linières, Sainte-Gemmes-sur-loire ;
- Arrêté préfectoral DIDD-2019 n°61 portant création des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de la communauté de communes d'Anjou Loir et Sarthe sur les communes de Cheffes, Jarzé Villages, Morannes-sur-Sarthe-Daumeray ;
- Arrêté préfectoral DIDD-2019 n°62 portant création des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de la communauté de communes d'Anjou Bleu Communauté sur la commune de Candé ;
- Arrêté préfectoral DIDD-2019 n°63 portant création des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de la communauté de communes de Beaugois Vallée sur la commune de Baugé en Anjou ;
- Arrêté préfectoral DIDD-2019 n°64 portant création des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de la communauté d'agglomération du Choletais sur les communes de Cholet, le May-sur-Evre, Nuailly et Trémentines ;
- Arrêté préfectoral DIDD-2019 n°65 portant création des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou sur la commune d'Erdre-en-Anjou ;

- Arrêté préfectoral DIDD-2019 n°66 portant création des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de la communauté de communes de Loire Layon Aubance sur les communes de Saint-Georges-sur-Loire, Terranjou et Bellevigne-en-Layon ;

- Arrêté préfectoral DIDD-2019 n°67 portant création des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de la communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire sur les communes de Bellevigne-les-Châteaux, Distré, Doué en Anjou, Longué-Jumelles, Montreuil Bellay, Saumur, Turquant, Vivy ;

- Arrêté préfectoral DIDD-2019 n°68 portant création des secteurs d'information sur les sols sur le territoire de la communauté d'agglomération de Mauges communauté sur les communes de Beaupréau-en- Mauges, Chemillé-en-Anjou, Montrevault-sur-Evre ;

- Arrêté préfectoral n° DIDD/BPEF/2021 n° 196 du 9 juillet 2021 portant création de 37 nouveaux secteurs d'information sur les sols sur le Département de Maine et Loire ;

Vu la proposition d'ajouter 10 nouveaux secteurs d'information sur les sols (SIS) pour le département de Maine et Loire ;

Vu la consultation des collectivités d'une durée de deux mois initiée fin octobre 2023 pour ces nouveaux SIS ;

Vu la seconde consultation des collectivités d'une durée de deux mois initiée le 17 juin 2025 pour ces nouveaux SIS et l'absence d'avis recueillis ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de nouveaux SIS, réalisée à partir du 19 octobre 2023 ;

Vu la seconde information des propriétaires concernés par le projet de création de nouveaux SIS, réalisée à partir du 23 juin 2025 ;

Vu la consultation du public réalisée entre le 15 novembre et le 15 décembre 2023 sur 5 nouveaux SIS et l'absence d'avis recueillis ;

Vu la seconde consultation du public réalisée entre le 11 juin et le 11 juillet 2025 sur 5 nouveaux SIS et l'absence d'avis recueillis ;

Considérant que les activités exercées sur les nouveaux SIS référencés à l'article 2 ont été à l'origine de pollution des sols et/ou des eaux souterraines ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'état sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 – ACTES ANTÉRIEURS

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté préfectoral DIDD/BPEF/2021 n° 196 portant création et modification de secteurs d'information sur les sols.

ARTICLE 2 – GÉNÉRALITÉS

Le présent arrêté crée 10 Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) supplémentaires sur le Département de Maine et Loire (indiqués dans le tableau suivant), aussi 98 Secteurs d'Information des Sols (SIS) sont arrêtés sur le département de Maine et Loire, ainsi que listés dans les tableaux suivants :

Agglomération du Choletais

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	Nouveau SIS
SAMSIC	CHOLET	49SIS05782	
DYNALEC DIST (enseigne E. LECLERC)	CHOLET	49SIS05792	
Ancienne usine de gaz de Cholet	CHOLET	49SIS05847	
Point P Trouillard	CHOLET	49SIS05851	
CHOLET BUS (ex Transports Publics du Choletais)	CHOLET	49SIS07017	
Ecole primaire St Joseph	CHOLET	49SIS07588	
Stériles miniers 85A- M.L.400	CHOLET	49SIS08422	
TURPAULT ALEXANDRE	CHOLET	SSP5718160101	X
Stériles miniers 85A- M.L.267	LA ROMAGNE	49SIS08418	
Ancienne décharge du May sur Evre	LE MAY SUR EVRE	49SIS07567	
Ancienne décharge de Nuailé	NUAILLE	49SIS07570	
Stériles miniers 85A- M.L.305	SAINT CHRISTOPHE DU BOIS	49SIS08419	
YARA Trémentines	TREMENTINES	49SIS06698	
BODET	TREMENTINES	SSP5783120101	X

Angers Loire Métropole

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	Nouveau SIS
ANCIEN CENTRE D'ETUDES ET DE CONSTRUCTION DE	ANGERS	SSP00127560101	X

PROTOTYPES (CECP) – (AVENUE GENERAL FOY)			
Ancienne usine à gaz d'Angers	ANGERS	49SIS05842	
LARIVIERE	ANGERS	49SIS07194	
Ecole Primaire Anne Dacier (Annexe de l'IUFM)	ANGERS	49SIS07610	
ELCO PCB	ANGERS	SSP00124120101	X
LIZE SARL	ANGERS	SPP41137390101	X
STE DES FOURS A CHAUX	ANGERS	SSP5733390101	X
GALVANOTEC	AVRILLE	49SIS05384	
Renault Retail Group	BEAUCOUZE	49SIS05374	
TOTAL MARKETING SERVICES (ex ELF Antargaz)	BEAUCOUZE	49SIS05465	
MAJENCIA (ex MACE)	BEAUCOUZE	49SIS11815	
Ets DIOT	ECOUFLANT	49SIS11790	
Ancienne décharge Plessis Macé	LE PLESSIS MACE	49SIS06917	
Biscottes Pasquier (Ex SOPAFI)	LES PONTS DE CE	49SIS06757	
MINOTERIE DE LA VALLEE (ex CAVAL)	LOIRE AUTHION	49SIS11817	
Langlois (SOLVADIS)	SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	49SIS05555	
PETRISSANS	SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	SSP5770650101	X
TK ELEVATOR FRANCE	SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	SSP5712590101	X
Etablissements PETIT	SAINT JEAN DE LINIERES	49SIS06796	
MARGER INDUSTRIES	SAINT MATHURIN SUR LOIRE	49SIS05848	
OUTILLEURS ANGEVINS	SAINT SYLVAIN D'ANJOU (VERRIERES EN ANJOU)	49SIS11788	
ALM- UIOM	SAINTE GEMMES SUR LOIRE	49SIS06755	
GUERIF Père et Fils	SAINTE GEMMES SUR LOIRE	49SIS11706	

Anjou Bleu Communauté

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	Nouveau SIS
LEFRANCQ CARTONNAGES	CANDE	49SIS05772	
GARAGE RAOUL	CANDE	49SIS11818	
CPO (ex – CCO, ex RONTARD)	COMBREE (OMBREE D'ANJOU)	49SIS11708	
MOULINS BROCHET (ex-Minoterie FOURNIER)	SEGRE EN ANJOU BLEU	49SIS11813	

Anjou Loir et Sarthe

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	Nouveau SIS
Ancienne décharge de Cheffes-sur-Sarthe	CHEFFES	49SIS07556	
Ancienne décharge de Beauvau	JARZE	49SIS07555	
MR OUEST	LEZIGNE (HUILLE LEZIGNE)	49SIS11707	
Ancienne décharge Morannes	MORANNES	49SIS07576	

Beaugeois Vallée

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	Nouveau SIS
Ancienne décharge Vaulandry	CLEFS VAL D'ANJOU	49SIS07565	
Ancienne décharge de Fougeré	FOUGERE	49SIS07581	
BEAUSSIER Maurice	MAZE MILON	49SIS11814	

Loire Layon Aubance

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	Nouveau SIS
CA DECAP METALBOI EURL	LES GARENNES SUR LOIRE	SSP5786480101	X
Ancienne décharge de Martigné-Briand	MARTIGNE BRIAND	49SIS07575	
Ancienne décharge Rablais-sur-Layon	RABLAY SUR LAYON	49SIS07571	
Guy BIOTTEAU	SAINT GEORGES SUR LOIRE	49SIS05361	

Mauges Communauté

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	Nouveau SIS
Ancienne décharge de Beaupréau	BEAUPREAU (BEAUPREAU EN MAUGES)	49SIS07390	
Ancienne décharge d'Andrezé	BEAUPREAU (BEAUPREAU EN MAUGES)	49SIS07566	
Station Pineau	BEAUPREAU (BEAUPREAU EN MAUGES)	49SIS11686	
Caillaud Bois	CHEMILLE MELAY	49SIS07466	
Ancienne décharge de Chemillé	CHEMILLE MELAY	49SIS07557	
EFFIREAL	CHEMILLE MELAY	49SIS11666	
Appia Enrobés Ouest	CHEMILLE MELAY	49SIS11136	
Ancienne décharge de La Boissière-sur-Evre	LA BOISSIERE SUR EVRE	49SIS07568	
Ancienne décharge de La Chaussaire	LA CHAUSSAIRE	49SIS07558	
Ancienne décharge de La Tourlandry	LA TOURLANDRY	49SIS07559	
Ancienne décharge de Marillais	MARILLAIS (MAUGES SUR LOIRE)	49SIS11189	
BREHERET	MONTREVAULT SUR EVRE	49SIS11816	
Jules Olivier Distribution	OREE D'ANJOU	49SIS07392	
Stériles miniers 85A- M.L.115	ROUSSAY (SEVREMOINE)	49SIS08403	
Ancien site minier uranifère – ECARPIERE (49)	SAINT CRESPIN SUR MOINE (SEVREMOINE)	49SIS11715	
Stériles miniers 85A- M.L.21	SAINT GERMAIN SUR MOINE (SEVREMOINE)	49SIS08416	
Stériles miniers 85A- M.L.22	SAINT GERMAIN SUR MOINE (SEVREMOINE)	49SIS08417	
Stériles miniers 85A- M.L.35	SAINT GERMAIN SUR MOINE (SEVREMOINE)	49SIS08420	
Stériles miniers 85A- M.L.38	SAINT GERMAIN SUR MOINE (SEVREMOINE)	49SIS08421	
Stériles miniers 85A- M.L.54	SAINT GERMAIN SUR MOINE (SEVREMOINE)	49SIS08424	
La Bellière	SAINT PIERRE MONTLIMART	49SIS06480	
Ancienne décharge Saint Pierre Montlimart	SAINT PIERRE MONTLIMART	49SIS07563	

Stériles miniers 85A-M.L.127	SANT CRESPIN SUR MOINE (SEVREMOINE)	49SIS08404	
Stériles miniers 85A-M.L.135	SANT CRESPIN SUR MOINE (SEVREMOINE)	49SIS08405	
Stériles miniers 85A-M.L.136	SANT CRESPIN SUR MOINE (SEVREMOINE)	49SIS08406	
Stériles miniers 85A-M.L.142	SANT CRESPIN SUR MOINE (SEVREMOINE)	49SIS08407	
Stériles miniers 85A-M.L.155	SANT CRESPIN SUR MOINE (SEVREMOINE)	49SIS08408	
Stériles miniers 85A-M.L.169	SANT CRESPIN SUR MOINE (SEVREMOINE)	49SIS08411	
Stériles miniers 85A-M.L.172	SANT CRESPIN SUR MOINE (SEVREMOINE)	49SIS08412	
Stériles miniers 85A-M.L.189	TILLIERES (SEVREMOINE)	49SIS08413	
Stériles miniers 85A-M.L.196	TILLIERES (SEVREMOINE)	49SIS08414	
Stériles miniers 85A-M.L.201	TILLIERES (SEVREMOINE)	49SIS08415	

Saumur Val de Loire

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	Nouveau SIS
Ancienne décharge de Brézé	BREZE	49SIS07578	
Ancienne décharge de Concourson-sur-Layon	CONCOURSON SUR LAYON	49SIS07569	
CARAVANES VAL DE LOIRE	DISTRE	49SIS05367	
VETIR (groupe ERAM)	DOUE LA FONTAINE	49SIS07195	
Ancienne décharge de Longue-Jumelles	LONGUE JUMELLES	49SIS07579	
Ancienne décharge de Montreuil-Bellay	MONTREUIL BELLAY	49SIS07560	
Ancienne décharge Saint Clément des Levées	SAINT CLEMENT DES LEVEES	49SIS07562	
Ancienne décharge de Saint-Just-sur-Dives	SAINT JUST SUR DIVE	49SIS07573	
Ancienne usine à gaz de Saumur	SAUMUR	49SIS05509	
ALTREX (EX ROCHER ETC)	SAUMUR	SSP5728990101	x
DALSOUPLE- société saumuroise du caoutchouc	SAUMUR	49SIS11819	

Ancienne décharge de Turquant	TURQUANT	49SIS07564	
Ancienne décharge de Vivy	VIVY	49SIS07572	

Vallées du Haut Anjou

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	Nouveau SIS
SAITS	VERN D'ANJOU	49SIS05780	

Les fiches détaillées de ces Secteurs d'Informations des Sols sont actualisées et consultables sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

L'évolution du périmètre d'un SIS fera l'objet des démarches de consultation et d'information prévues réglementairement alors que les autres évolutions n'en feront pas nécessairement l'objet.

ARTICLE 3 – URBANISME

Les secteurs d'information sur les sols définis par le présent arrêté sont annexées au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur des communes concernées par cet arrêté.

ARTICLE 4 – NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière d'urbanisme dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Informations des Sols mentionnés à l'article 2.

ARTICLE 5 – PUBLICITÉ

Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège des mairies et au siège de l'EPCI dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Informations des Sols mentionnés à l'article 2.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département de Maine et Loire.

Fait à Angers, le 18 novembre 2025

Le Secrétaire général,
chargé de l'administration de l'État
dans le département de Maine-et-Loire

Emmanuel LE ROY